



## EN 2017, NUIT D'AMARRAGE GRATUITE!!

Nous avons le plaisir de vous informer de l'accord passé entre 26 ports de l'Association catalane de ports de plaisance de Catalunya

Avec cet accord vous pourrez vous bénéficier des nuits d'escale gratuites dans les ports participant à la promotion:

**\*Port de Portbou, \*Club Nàutic Port de la Selva - \*Port de Roses - \*Marina Empuriabrava - \*Club Nàutic l'Escala - \*Club Nàutic Port d'Aro - Club Nàutic d'Arenys - Club Nàutic Balís - \*Port de Mataró - Port Masnou - Marina Badalona - Port Fòrum - Port Olímpic - Reial Club Marítim de Barcelona - Port Ginesta - Club Nàutic Garraf - \*Port de Sitges-Aiguadolç - Club Nàutic Vilanova - \*Port Torredembarra - \*Club Nàutic Salou - \*Club Nàutic Cambrils - \*Club Nàutic Hospitalet-Vandellòs - \*Port Calafat - \*Marina Sant Jordi - Sant Carles Marina - \*Club Nàutic les Cases d'Alcanar.**

### CONDITIONS ET RESTRICTIONS

- Durée : Du 1er avril au 31 décembre 2017.
- Offre : 1 nuit gratuite dans chacun des ports inscrits à la promotion, à l'exception des ports soulignés et marqués d'un (\*) où pendant les mois de juillet et d'août sera obligatoire le paiement de la première nuit pour avoir droit à la gratuité de la deuxième.
- L'offre est limitée uniquement à la deuxième nuit. (même si vous séjournez plusieurs nuits consécutives).
- Un total de 25 nuits d'amarrage gratuit (une dans chaque port) pour les membres et usagers basés au Port Principal de Marina Empuriabrava
- La gratuité comprend uniquement le prix de l'amarrage. Les consommations d'énergie, les taxes et les services seront payants.
- Il est indispensable que le demandeur soit locateur du port principal d'Empuriabrava et qu'il soit à jour dans ses paiements et qu'il dispose d'une assurance de responsabilité civile.
- Les réservations devront être réalisées entre 15 jours et 4 jours avant la date souhaitée. En réservant, vous acceptez que votre poste d'amarrage puisse être occupé pendant votre absence.
- Les réservations devront se faire obligatoirement à travers des bureaux du port base. Ce dernier vous confirmera la disponibilité et vous fournira un document de confirmation, que vous devrez signer. La signature vaudra acceptation des présentes conditions et des conditions particulières du règlement d'exploitation et de police du port d'accueil. Pour pouvoir profiter de l'offre gratuite, ce certificat devra être remis obligatoirement à votre arrivée dans le port de destination.
- Toute réservation non effectuée auprès du port base ne sera pas acceptée.
- Tout bateau ayant fait une réservation et ne se présentant pas au port de destination perdra automatiquement les nuits restant à utiliser, si l'annulation n'est pas effectuée 24 heures avant l'arrivée. Pour pouvoir récupérer ces nuits, l'utilisateur devra payer le prix de l'amarrage du port de destination auprès du port base.
- Bateaux acceptés : Monocoques mentionnés dans la septième liste, entre 8 et 18 m de longueur. Catamarans et longueurs supérieures, se renseigner au bureau de la Capitainerie du port d'Empuriabrava
- Cette offre ne sera pas valable pour les entreprises de charter.
- Cette offre est soumise à disponibilité et aux conditions propres à chaque port (à consulter au préalable).
- Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres similaires.
- Le port se réserve le droit d'annuler cette offre sans préavis.

